

DECISION DE DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE

Parcelle cadastrée section AC numéro 28, sise 37 Avenue Arnold Netter à Paris (12^{ème})

VAL VAD-2019-005

Jean-Louis Houpert, Directeur du Département de la Valorisation immobilière, des Achats et de la Logistique (VAL),

Agissant au nom et pour le compte de la Régie Autonome des Transports Parisiens, dont le siège est situé à Paris (12^{ème}), 54 quai de la Rapée,

En vertu :

- de la décision n° 2017-147 du 10 novembre 2017 portant délégation de pouvoirs de la Présidente-Directrice générale au Directeur du Département Valorisation immobilière, Achats et Logistique,

Rappelant que :

- la RATP est propriétaire de la parcelle cadastrée section AC 28 sise à Paris (12^{ème}) 37 avenue du Docteur Arnold Netter, d'une superficie de 1326 m² sur laquelle est construit un bâtiment de stockage affecté au service public de transport,
- du fait de la réalisation d'une opération immobilière, la RATP doit relocaliser les activités sportives de l'Union Sportive Métropolitaine des Transports (USMT) présentes sur la parcelle cadastrée AB numéro 27, relevant de sa propriété et située 77 avenue du Docteur Arnold Netter (75012),
- cette relocalisation est prévue sur la parcelle sise 37 avenue du Docteur Arnold Netter dans le cadre de travaux de réhabilitation en gymnase du bâtiment existant,
- la parcelle susvisée relevant de son domaine public, la RATP doit, préalablement aux travaux de réhabilitation envisagés, prononcer son déclassement après constat de sa désaffectation,
- cette parcelle qui sera dédiée aux activités sportives de l'USMT n'est plus et ne sera plus affectée au domaine public, tel que constaté par procès-verbal de désaffectation en date du 30 novembre 2018 établi par voie d'huissier.

Prenant acte de la désaffectation de l'emprise foncière AC 28 de 1326 m² située 37 avenue du Docteur Arnold Netter à Paris (75012),

Prononce, à compter de ce jour, le déclassement de la parcelle AC 28 d'une superficie de 1326 m² sise 37 avenue du Docteur Arnold Netter à Paris (75012).

Fait à Paris le 23 janvier 2019

Le Directeur du Département de la Valorisation immobilière, des Achats et de la Logistique,

Jean-Louis Houpert